



**CGT Educ'action Versailles**  
 La Rotonde-32-34 avenue des Champs  
 Pierreux-92 000 NANTERRE  
 Tel : 06 40 16 79 39  
 Commission paritaire n° : I012S07065  
 Dir. de publication : Marie Buisson  
 IMPROFFSET GRIGNY  
 Imprimé sur papier recyclé

# Le Courrier

## Journal de l'académie de Versailles

**Avril-Mai-Juin**  
**2017**  
**Bimestriel n° 173**

SOMMAIRE	
<b>Édito</b>	1
<b>Retour sur la journée d'étude organisée par la CGT Educ'action Versailles</b>	2-3
<b>Macron et Blanquer : rien de neuf sous le soleil du libéralisme !</b>	4
<b>Dossier de suivi : Stagiaire, TZR, Non-titulaire</b>	5-6
<b>Les sales profs</b>	7
<b>Nos coordonnées</b>	8

## Mutatis mutandis

**E**videmment, notre recul est limité au regard de la séquence politique que nous venons de vivre. Pourtant, c'est un regard presque halluciné que l'on peut porter sur cette élection présidentielle. Un parti d'extrême droite atteint les 10, 6 millions d'électeurs alors qu'un candidat, leader d'un mouvement fêtant tout juste sa première bougie est porté au pouvoir. Le pouvoir, l'expression est la bonne au regard de la cérémonie monarchique le soir de sa victoire. Les partis traditionnels sont mis provisoirement hors jeu de la fonction suprême et doivent désormais reconstruire des appareils marqués au choix par les affaires ou les divisions internes. Dans toutes les analyses qui ont été faites depuis, un élément a été finalement peu relayé : l'importance du vote blanc ou nul ainsi que l'abstention. Pour l'élection présidentielle, c'est un fait nouveau. Alors, l'avons-nous eu réellement le renouvellement devenu le mot clef de l'élection ? Il s'agit de s'extraire de la personnalisation du pouvoir pour s'arrêter plus longuement sur l'analyse des programmes et des orientations. S'il faudra attendre le soir

du deuxième tour des législatives pour se faire une idée plus complète du macronisme, les choix pour son gouvernement donnent déjà des idées fortes des 5 prochaines années. Et c'est bien là qu'il n'y a pas vraiment de changement. Le programme économique de Macron ne diffère en rien des orientations prises lors des précédents quinquennats. Les leviers sont les mêmes : la réduction du budget de l'Etat au profit du remboursement de la dette, la réduction des services publics et surtout la poursuite de la casse du code du travail. Le postulat est simple : les conquêtes des travailleurs sont des freins à une augmentation de la marge de profit. Il convient donc de faire sauter ces freins pour libérer le capital. Toute pensée s'opposant à ce paradigme ne peut être qu'absurde, désuète ou réactionnaire. Certaines le sont effectivement et notamment celles qui font du nationalisme un moyen de combattre le chômage et plus globalement la désespérance sociale. La situation française ne peut être déconnectée de celle des autres pays. Le capital n'a pas de plus. C'est le sens de notre engagement internationaliste.

Dans l'éducation, notre nouveau ministre a déjà écrit sa feuille de route dans un livre programme en décembre dernier. A nouveau, Blanquer s'inscrit dans une logique libérale faisant de l'autonomie des chefs, pardon, des établissements le moyen de lutter contre les inégalités scolaires. L'enseignement professionnel est dans la ligne de mire également d'un exécutif qui en a fait sa marge de manœuvre budgétaire. On le voit, il y a comme un goût de déjà vu. Mutatis Mutandis, le changement dans la continuité. Les leviers restent les mêmes. L'austérité reste le dogme, l'orthodoxie à suivre, un horizon indépassable qui grève tout espoir de proposer une alternative. Mais, il ne s'agit pas de verser dans le fatalisme. Etre conscient des enjeux, c'est aussi se préparer aux luttes qui s'annoncent que ce soit dans notre secteur ou au sein de l'interpro. La CGT va faire de la troisième semaine de juin un temps fort de mobilisation. Il ne tient qu'à nous de répondre présent!

Mathieu Moreau  
 Co-secrétaire 95

## Quel avenir pour la formation professionnelle sous statut scolaire ? Retour sur la journée d'étude organisée par la CGT Educ'action Versailles

C'est sur ce thème qu'ont débattu les syndiqué.es présent.es à la journée d'étude qui s'est tenue le 21 avril dernier à Nanterre. Cette journée a réuni des enseignant.es, des militant.es de l'interpro et le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. Face aux attaques actuelles et annoncées dans les programmes des candidats aux élections présidentielles, il semblait important de faire le point sur l'importance de cette formation professionnelle.

Si cette voie de formation n'est pas la seule qui permette la réussite des élèves, elle est la plus attaquée sous prétexte de manque de « rentabilité » et sur un principe énoncé mais jamais prouvé : l'ap-

Extrait du rapport introductif de Nicolas Terme, co-secrétaire départemental 78 :

*« Comme souvent en effet, lorsque le débat public daigne placer, pour quelques fugaces instants, l'enseignement professionnel au centre des attentions, ce n'est donc pas pour réfléchir à la réussite de tous nos élèves mais bien pour nourrir cette chimère idéologique qu'est le « succès de tous par l'apprentissage » ! Le ministère, la région Île de France, le patronat, les services rectoraux sont ainsi autant de mauvais publicitaires qui vantent perpétuellement sa mise en place, à marche forcée, que cela soit dans les C.F.A privés, dans les campus des métiers ou au sein même de nos établissements sous la forme d'unités de formation par alternance. Ces nouveaux « chevaux de Troie pédagogique », qui consacrent une mixité des parcours que la mise en place du « Lycée des métiers » permet depuis 2001, participent pleinement au démantèlement de l'école de l'intérieur et ouvrent la voie in fine à la régionalisation de notre enseignement. Pierre angulaire d'une certaine logique idéologique et budgétaire, cette vaste opération politique de communication ne répond bien évidemment aucunement aux défis actuels de la voie professionnelle, ne s'attachant pas à donner à nos élèves les outils nécessaires à leurs émancipations sociale, intellectuelle et professionnelle et creusant un peu plus le fossé de l'iniquité scolaire pour les enfants des classes populaires. »*

prentissage est la seule voie de réussite pour les jeunes. Il y a a priori idéologique selon lequel le monde post-bac des apprentis n'est pas aversé réussiraient, si leur entreprise d'apprentissage embauche, ils passent d'abord échoue. Pour- mais si l'apprenti postule dans une autre entreprise, il aura le même taux d'insertion qu'un élève de LP. L'apprentissage accueille peu de fil- les (30 %) et très peu d'enfants issus de l'immigration, du coup, c'est le 24 % en lycée professionnel qui se trouve en moyenne en charge de former ces deux popula- tions dont l'insertion professionnelle est plus difficile. Les lycéens et les personnels des



lycées professionnels ont vécu ces dernières années de nombreuses réformes qui pèsent sur les conditions de travail et d'apprentissage au sein des établissements. Le passage au Bac pro 3 ans a réduit d'un an le temps de formation ce raccourcissement pèse sur les jeunes les plus fragiles scolairement. L'augmentation des périodes de stage réduit également le temps d'apprentissage au lycée et les recherches de stage sont très difficiles. Le passage en CCF (Contrôle en Cours de Formation) de presque toutes les épreuves du CAP et du Bac...

Propriétaire des locaux, employeur d'une partie des personnels depuis 2003, la région prend de plus en plus la main sur la formation professionnelle et la carte des formations. Ce transfert de responsabilité aux collectivités territoriales vise à définir la carte des formations en fonction des besoins immédiats du patronat local, sans vision de long terme pour développer l'activité

économique et en spécialisant les formations des jeunes en fonction de leur région d'habitation. Mais derrière cette attaque contre les lycées professionnels, ce sont aussi les qualifications et les diplômes,

leurs contenus et leur contrôle par l'Etat qui sont remis en cause et renvoyés aux seules organisations patronales. La convention collective permet de construire les grilles de rémunération, l'organisation du temps de travail dans un secteur d'activités. Au sein des conventions collectives, les syndicats avec le gouvernement et le patronat sont



en mesure de mettre en relation les certifications avec une grille salariale afférente. Depuis 2014, une offensive du MEDEF, appuyé par le gouvernement, vise à réformer les CPC (commission professionnelle consultative) qui ont pour but de définir les diplômes de l'éducation nationale et de plusieurs autres ministères. Il s'agit pour le patronat de mettre à mal la qualification des jeunes sur un secteur d'activité, qualification qui leur appartient, qui garantit leur salaire, qu'ils peuvent faire évoluer.

Notre syndicalisme s'inscrit dans une dimension confédérale. Il ne s'agit pas de défendre la voie professionnelle initiale comme un îlot en dehors du monde mais bien d'en faire une orientation permettant aux élèves de se construire une culture professionnelle et générale leur permettant une intégration sociale.

### Extrait du rapport introductif de Nicolas Terme, co-secrétaire départemental 78 :

*« Les dangers qui guettent aujourd'hui nos L.P sont enfin là pour nous rappeler que le premier véritable enseignement professionnel a émergé de la volonté de La Commune en 1871 et qu'il est synonyme d'une éducation populaire et émancipatrice. Lorsque Jules VALLES écrit dans le Cri du Peuple que l'enfant doit devenir « à la fois capable de gagner sa vie et apte au travail intellectuel », lorsque le 6 mai 1871 la Commune de Paris proclame l'ouverture de la première école professionnelle publique de France alliant « apprentissage d'une profession » et « émancipation de l'esprit par les arts, les sciences et l'histoire », notre passé nous remémore que cette défense de l'enseignement professionnel public n'est pas une quelconque lutte corporatiste, que cette lutte n'est pas seulement une lutte syndicale, mais qu'elle est, avant toute chose, une bataille de valeurs ! A la suite des communards, les héritiers de l'enseignement professionnel doivent désormais lutter debout plutôt que de vivre à genoux... »*

Marie Buisson Secrétaire générale  
Fédération Education Recherche Culture

## Macron et Blanquer : rien de neuf sous le soleil du libéralisme !

**E**. Macron et son gouvernement veulent accélérer les politiques de dérégulation du marché du travail qui, bien entamées par la loi de Travail sous Hollande, génèrent chômage, précarité et explosion des inégalités. Cette loi avait provoqué un profond rejet de la population. Aussi, pour tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations, Emmanuel Macron veut imposer à coup d'ordonnances, pendant la période estivale, la casse du code du travail et de la protection sociale. **Après le 49.3, les ordonnances !** Et on appelle cela le débat démocratique !

Le programme de Macron comporte aussi des menaces pour l'école et ses personnels, notamment une autonomie renforcée des établissements (dans la réalité des chefs d'établissements), y compris dans le recrutement ! C'est une menace sur le statut des personnels. La nomination de JM Blanquer va dans le même sens au vu de ses publications des dernières années, ajoutant même les notions d'annualisation du temps de travail ! Dans ce programme, l'enseignement professionnel public est particulièrement dans la ligne de mire...

### « Tout apprentissage » & régionalisation les PLP et l'enseignement professionnel très clairement menacés :

L'apprentissage n'est pas une meilleure voie de formation que la voie scolaire. L'apprentissage est souvent présenté comme une solution pour les élèves en difficultés, idée reçue selon laquelle le monde de l'entreprise réussirait là où l'école échoue. Pourtant, le taux de rupture de contrat d'apprentissage est très élevé. En Ile de France, il est de 24 % en moyenne, atteignant jusqu'à 35 % pour les contrats de niveaux CAP ou Bac pro, voire 40% de taux de rupture de contrats au niveau V dans les filières du bâtiment ou de l'hôtellerie par exemple. L'apprentissage n'est donc pas la solution miracle au décrochage scolaire !

Sur la réussite du diplôme « les CFA n'affichent pas de meilleurs scores que les lycées professionnels, bien au contraire » (G. Moreau, sociologue), ce que confirme le ministère : dans l'ensemble, les élèves de LP réussissent mieux que les élèves en apprentissage. Par ailleurs, « l'insertion post-bac

[des apprentis] n'est pas avérée » (G. Moreau). Si l'apprenti postule dans une autre entreprise que celle où il a été formé, il aura le même taux d'insertion qu'un autre élève de LP. Sur le long terme, les élèves de LP sont mieux payés que les anciens apprentis. L'apprentissage n'est donc pas la panacée de l'insertion professionnelle !

L'apprentissage est une voie discriminatoire : il accueille toujours aussi peu de filles (30 %) et très peu d'enfants issus de l'immigration. Du coup, c'est le lycée professionnel qui se trouve en charge de former ces deux populations dont on sait combien l'insertion professionnelle est plus difficile. Les discriminations à l'embauche se retrouvent à l'entrée en apprentissage. Développer l'apprentissage, c'est augmenter les inégalités sociales ! **C'est donc bien un choix idéologique, la volonté de donner les pleins pouvoirs au patronat sur la formation professionnelle qui guide cette marche forcée vers le tout apprentissage !**

La menace de régionalisation de la voie pro est accrue avec la nomination comme nouveau ministre de l'Education Nationale de JM Blanquer. Cet ancien directeur adjoint du cabinet de Robien, puis directeur de la Dgesco sous Darcos et Chatel déclarait dans une Interview au café pédagogique lundi 07 novembre 2016 « *« S'agissant du rôle des régions, il me semble que l'on est déjà allé assez loin pour le lycée général et technologique. En revanche, je pense que le lycée professionnel pourrait bénéficier d'une plus grande régionalisation. La région est désormais pleinement l'entité compétente en matière d'emploi et de formation professionnelle. Le lycée professionnel, au travers du CAP et du Bac Professionnel, est conçu pour mener directement à l'emploi. Il est donc logique d'imaginer la région en pleine responsabilité pour faire réussir les lycées professionnels. »*

La menace d'une sortie de la voie professionnelle de l'Education Nationale et de son transfert sous la compétence des régions se confirme. **La CGT réaffirme** son attachement au caractère national des enseignements et des diplômes, non soumis aux desiderata du patronat et des libéraux de tous crins. L'enseignement professionnel a besoin d'être soutenu pour que tous les jeunes de

ce pays puisse recevoir de 3 à 18 ans une éducation de qualité quelle que soit leur origine sociale ou géographique. Réductions d'effectifs, maintien et développement d'une carte de formations diversifiées, voilà les pistes qui permettront de redynamiser l'enseignement professionnel.

### Dans le 1<sup>er</sup> degré

Le nouveau ministre réaffirme la volonté gouvernementale d'octroyer une plus grande liberté aux collectivités territoriales en revenant sur l'organisation de la semaine scolaire. Cela entraînerait désordre, manque de lisibilité collective et nouvelle inégalité territoriale. De même, il souhaite agir vite pour le dédoublement des CP en REP-REP+ en supprimant le dispositif « Plus de maîtres-sses que de classes » alors que le dispositif montre des signes de réussite positifs. Pour nous, cette mesure, hasardeuse pédagogiquement, est difficilement tenable dans les délais impartis (il manquerait 25 % des personnels nécessaires et des locaux). On retrouve ici les effets d'annonce habituels. Elle doit de plus s'inscrire dans une austérité accrue comprenant la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dans la fonction publique. Nous sommes donc dans une politique à moyens constants.

### « l'autonomie des établissements »

Là encore l'a priori idéologique est important. Dans la continuité de la politique de ces dernières années, pourtant rejetée par les personnels et sans résultats réels, JM Blanquer veut encore approfondir l'autonomie et mettre ainsi en concurrence élèves, personnels et enseignant-es. On imagine dès lors les ravages que produiraient des établissements mis en concurrence.

La CGT Educ'action défend au contraire un cadre national pour les établissements mais dans une école où s'exprime le collectif des personnels avec la mise en place de pédagogies de progrès, et de temps de concertation intégrés dans le temps de travail des enseignant-es. C'est parce que nous voulons changer la société avec une vision plus solidaire que nous défendons cette école émancipatrice.



# Les sales profs !

## Christophe Kerrero directeur de cabinet de JM Blanquer



Extrait du café pédagogique, 22 mai 2017

Christophe Kerrero a été officiellement nommé directeur du cabinet de Jean-Michel Blanquer par un arrêté publié au JO du 20 mai. Mais le Café pédagogique vous avait donné l'information dès le 17 mai. Christophe Kerrero a connu Jean-Michel Blanquer quand il était conseiller de Luc Chatel, en charge de l'éducation prioritaire puis des "affaires pédagogiques". Dans un livre publié en 2016, il se prononce contre la notion de compétence dans l'enseignement qu'il accuse d'être un concept anglo-saxon étranger à notre culture. Dans un entretien sur ce livre, il dénonce la "décomposition pédagogue" de l'Ecole. Dans une autre interview donnée à SOS Education, et retirée elle aussi depuis, il dénonce le pédagogisme et estime qu'il faut remanier les programmes et abroger le "socle Lussault". L'équipe ministérielle est décidément très marquée à droite et très idéologique.

## Extrait des Inrocks, Où est passé l'interview de Blanquer ?



Une "interview exclusive" du nouveau ministre de l'Education nationale donnée le jour de sa nomination, à une sulfureuse association anti-avortement et proche de l'extrême-droite, a mystérieusement disparu du jour au lendemain.

C'est pourtant une association sulfureuse. Pour *Libération*, "l'association dissimule ses liens avec les officines ultralibérales" Le quotidien explique qu'"indépendante au plan légal, [elle n'est pas neutre] au plan politique : elle se rattache à une nébuleuse parfaitement identifiée. On la retrouve sur le site Internet conscience-politique.org pour lequel elle a réalisé l'analyse d'un manuel d'histoire jugé trop complaisant sur les morts du communisme. Que trouve-t-on sur ce site ? Des références aux ultralibéraux tendance Reagan, aux mouvements anti-avortement et à la mouvance des évangélistes américains, le tout nimbé d'une proximité assumée avec l'extrême droite. Et des références appuyées à Claude Reichman, seule 'personnalité politique' dont le site Internet est recommandé." Claude Reichman a tenté de se présenter à la présidentielle de 2002. Faute de signatures, il a monté un cabinet fantôme, instauré un "ministre de l'Instruction publique et de la Civilisation". Selon *Libé*, son programme est alors très proche de ceux du FN et du MNR de Bruno Mégret en matière d'éducation.



### "Une vision systémique"

L'"interview exclusive" de Jean-Michel Blanquer apparaît comme un signal fort des liens qui unissent le nouveau ministre de l'Education nationale à SOS Education. Son titre: "Il faut avoir une vision systémique". A l'intérieur, M. Blanquer explique qu'on assiste "depuis l'après-guerre [à] une dérive de l'éducation due au fait qu'elle a été trop saisie par la temporalité politique, par les effets d'alternance et de stop-and-go." Pour y remédier, il explique qu'"il faudra donc passer par une dépolitisation – il faut dépasser le clivage droite-gauche – puis par une repolitisation, pour faire comprendre que l'éducation est le sujet le plus important."

Après le constat, le méthode d'action. "Pour développer l'humain en l'homme et en l'enfant, il faut de la liberté et de la responsabilité. Il faut donc garantir l'autonomie des acteurs, qui sont à même de définir des solutions." A la question de "Comment rendre ces propositions acceptables", le ministre répond : "Il faut simplement une méthodologie de la réforme." Qu'il développe ensuite :

"Pour commencer en douceur, il faut donner de la liberté à certains territoires, à certaines structures, sur la base du volontariat. Il faut faire réussir des initiatives à moindre échelle, avant de les généraliser. Si on prend l'exemple de l'établissement autonome, on n'est pas obligé de le faire tout de suite à 100 %. Même en le voulant, de toutes façons, on n'y arriverait pas. Il faut commencer sur une petite base de 5 à 10 % d'établissements volontaires, montrer que c'est un jeu gagnant pour tout le monde, y compris pour les professeurs qui pourront choisir leur lieu de mutation. Par ailleurs, il faut aussi faire saisir qu'il y a des effets de système et que si un élément administratif est modifié, des éléments pédagogiques le seront aussi : si le recrutement des professeurs est modifié, leur formation le sera également, ainsi que le contenu des programmes. Tout se tient : il faut avoir une vision systémique, qui ne soit pas pyramidale et qui fasse confiance aux acteurs."

### "Aller vers des logiques de délégation"

Enfin, sur l'éventualité de voir apparaître "une offre scolaire autonome", M Blanquier explique : "Sans aller vers des logiques de privatisation, on peut aller vers des logiques de délégation, qui permettent d'accomplir mieux le service public en responsabilisant davantage les acteurs." »

# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

[unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs  
Pierreux

92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[cgteducaction78@gmail.com](mailto:cgteducaction78@gmail.com)

Co-secrétaires départementaux :

Sylviane Laporte- Fray Nicolas Terme

Permanence : Vendredi

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdenct91@gmail.com](mailto:sdenct91@gmail.com)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14h-16h

### SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs  
Pierreux 92 000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré ☎ 06 40 58 25 46

[cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com)

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Samuel SERRE

Permanence : le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

[sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)

Site : [http://](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

[www.cgteducation95.ouvaton.org](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et vendredi 10-17h

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE